



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 27-07-2026 /

Dossier complet le : 27-07-2026 /

N° d'enregistrement : 021531/KK P

1 Intitulé du projet

Projet MOOCOO - Creation d'un parking poids lourds securise avec services associes.

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

MOOCOO FRANCE

Raison sociale

MOOCOO FRANCE

N° SIRET

91120149900017

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

MOONEY

Prénom(s)

Darren

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement caravanes ou de résidences	ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de mobiles de loisirs., 41A

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit la création et l'exploitation d'un parking poids lourds sécurisé avec services associés sur un terrain de 10ha mise à disposition par le GPMD (Grand Port Maritime de Dunkerque) dans le cadre d'une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT). Le terrain actuel est libre de toute construction. Il est prévu : - Sur les 5 ha : 246 places de stationnement PL organisées en files parallèles constituées de : 179 emplacements standards / 10 emplacements remorques frigorifiques avec borne électrique / 10 emplacements recharge rapide 400 kW (30-45 min) / 10 emplacements recharge lente 200 kW (4-8 h) / 36 emplacements tracteurs routiers, - Sur les 5 ha de l'extension : 247 places PL standards. - 16 places VL dont 6 places immédiates au poste de garde et 10 places pour les chauffeurs ou visiteurs utilisant les cabines de nuit et les distributeurs. - Un poste de garde - Des services à l'entrée du site (sanitaires, cabines de nuit, buanderie, distributeurs).

4.2 Objectifs du projet

Le projet vise à soutenir le développement des activités logistiques du port, à fluidifier les flux de marchandises et à renforcer l'attractivité de la zone industrialo-portuaire en offrant des services adaptés aux besoins du transport routier.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux du projet comprennent notamment : - la viabilisation des terrains (voiries, stationnements, réseaux...) - la constructions des batiments visant a accueillir les services, le poste de garde. - l'aménagement des espaces paysagers et plantations. Les travaux debuteront en mars 2027, pour une livraison prevue en novembre 2027.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

- ACCESSIBILITE DU PROJET : Le site est accessible depuis la Route des Dunes et se trouve a proximite d'axes routiers structurants. Depuis le site, la D601 et la N316 sont atteignables en moins de 10 min sans traverser de zones residentielles. Le projet prévoit un parking PL de 246 places sur les premiers 5ha puis 247 places supplementaires sur les seconds 5ha. 16 places de stationnements pour VL seront egalement crees. L'entree du site est doublee afin d'eviter la saturation du giratoire. - GESTION DES EP La conception du reseau pluvial repose sur une gestion separative stricte des eaux (pluvial / use), conformement aux prescriptions du CDC du GPMD. Le projet prévoit la mise en place d'un reseau pluvial complet, privilegiant l'infiltration a la source : -Noues vegetalisees en peripherie des stationnements et le long des voiries. -Caniveaux beton extrude au pied des stationnements pour collecte rapide. -Revetement permeable constitue de dalles alveolaires. -Bassins de retention/tampon dimensionnes pour limiter le debit de rejet -Systeme de decantation/separateurs d'hydrocarbures avant rejet, pour proteger le milieu naturel.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis a : - Code du travail / - Loi sur l'eau : rubrique 2.1.5.0 Rejet d'eaux pluviales (declaration)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface du terrain Places de stationnement PL sur les 5ha Places de stationnement PL supplémentaires pour l'extension de 5ha Places de stationnement VL	(10, ha) (246, u) (247, u) (16, u)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. :

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le site du projet est classé en zone UIP au PLUI de Dunkerque.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☒	☐	Le site du projet intercepte la ZNIEFF de type I « Dune du Clipon (310007020) ». Plusieurs autres ZNIEFF sont présentes dans la zone étendue de 5km autour de la zone d'étude.
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	La commune de Loon-Plage et les communes voisines ne sont couvertes par aucun arrêté de protection de biotope.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	La commune de Loon-Plage est située au Nord de la France, sur le littoral de la Manche.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	Le projet n'est concerné par aucun périmètre de protection naturelle. La seule aire protégée présente dans un rayon de 5 km autour du projet est la Réserve Naturelle Régionale de Grande-Synthe, localisée à environ 4,6 km à l'Est / Sud-Est du site du projet.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	Le PPBE du Nord a été approuvé en octobre 2013. La commune de Loon Plage est soumise au PPBE de 4e échéance (2024/2029) élaboré à l'échelle de la Communauté urbaine de Dunkerque en partenariat avec le Grand Port Maritime de Dunkerque.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	Aucun monument historique protégé n'est présent sur la commune de Loon-Plage. Les plus proches se trouvent sur la commune de Gravelines.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	La zone d'étude est classée comme zone à dominante humide dans le SDAGE Artois-Picardie. Toutefois, le projet est situé au sein du périmètre de l'arrêté préfectoral "Port Rapide".
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	La commune est couverte par le PPRT de la zone industrialo-portuaire de Dunkerque, prescrit le 20 février 2009 et approuvé le 28 décembre 2015.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	La commune est également concernée par le PPI (Plan Particuliers d'Intervention) de la centrale nucléaire de Gravelines.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	Jusqu'au début des années 80, quelques habitations étaient présentes au Nord du site. Le terrain n'a jamais connu d'usage industriel. Aucun site BASOL / BASIAS n'est recensé à proximité.
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	La région des Hauts-de-France compte trois ZRE : Nappe de l'Albien / Nappe de l'Aronde / Nappe des calcaires carbonifères. Le projet n'est compris dans aucune d'entre elles.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	D'après l'agence de l'eau Artois-Picardie, le secteur de Dunkerque est dépourvu de ressources en eau potable. Il n'existe pas de captage en activité sur cet arrondissement.
Dans un site inscrit ?	☐	☒	La commune de Loon-Plage ne compte aucun site inscrit. Le site inscrit le plus proche du projet se trouve à environ 13 km. Il s'agit du Moulin Regost, situé sur la commune de Looberghe.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Le projet n'intercepte aucun site Natura2000. Toutefois, les sites Bancs de Flandres (directive Oiseaux et Habitats) se trouvent à environ 1km et 1,7km de la zone d'étude
D'un site classé ?	☐	☒	La commune de Loon-Plage ne compte aucun site classé. Le site inscrit le plus proche du projet se trouve à plus de 17km. Il s'agit des Dunes de Flandre Maritime, située sur les communes de Leffrinckoucke, Bray-Dunes, Zuydcoote et Ghyvelde.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Le projet sera raccordé sur le réseau existant. Aucun prélèvement ne sera réalisé sur les parcelles.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	Le projet n'aura aucune incidence sur les eaux souterraines en chantier comme en fonctionnement : prévention des pollutions accidentelles pendant les travaux, absences de constructions en sous-sol. La nappe est considérée comme moyennement vulnérable au droit du site.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Les terres excavées seront réutilisées au maximum en tant que remblais sur site, afin de limiter les évacuations/apports de terre.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☒	☐	L'apport de matériaux sera nécessaire pour les travaux d'aménagement.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Le projet va engendrer des besoins moderes en eau potable (services a destinations des camionneurs) ainsi que des rejets limites grace a une gestion des eaux pluviales au maximum a la parcelle. Le terrain n'est pas desservi par le reseau d'eau potable. Apres sollicitation du Syndicat de l'Eau du Dunkerquois, le projet se raccordera au reseau.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Le site du projet n'est pas bati et est vegetalise. Le projet est susceptible d'entraîner des perturbations de la biodiversite existante. Toutefois, le site est couvert par l'arrete prefectoral Port Rapide.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Les sites Natura 2000 les plus proches se situent a environ 1 km et 1,7 km du projet. Il s'agit des sites « Bancs des Flandres », composees a 100 % de milieux marins et cotiers. Les especes protegees par ces directives (habitats et oiseaux) sont principalement des especes marines, telles que le Marsouin commun, le Phoque gris, le Phoque commun, le Plongeon catmarin, le Grebe huppe ou le Pingouin torda. Compte tenu de la nature terrestre du projet, celui-ci n'est pas susceptible
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Le projet s'implante sur des espaces verts en friche. La realisation du projet va engendrer la consommation d'espaces vegetalises (notamment herbacee). Cependant, le projet prevoit la plantation d'arbustes, de haies basses, de prairie fleuries avec des especes soigneusement selectionnees (d'origine indigenes et resistants aux conditions climatiques littorales).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☒	☐	Le PPRT de la zone industrialo-portuaire de Dunkerque concerne plusieurs ICPE SEVESO. Le projet n'est pas concerne par les zonages de ce PPRT (cf Annexe 8). Plusieurs ICPE non SEVESO se trouvent a proximite du site. Le projet est concerne par le risque nucleaire en raison de la presence de la centrale nucleaire de Gravelines. Aucune canalisation de gaz, d'hydrocarbures, de produits chimiques ne passe au droit du site.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	Le projet est concerne par des risques naturels limites : - Exposition moderee au retrait gonflement des argiles, - Risque sismique faible, - Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave (selon une fiabilite moyenne). Le projet n'est pas concerne par le risque inondation par debordement d'un cours d'eau, par submersion marine.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	Le projet n'est pas de nature a engendrer des risques sanitaires en exploitation. Des dispositions permettant d'eviter toute pollution ou risques sanitaires seront prises en chantier
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	Il n'est pas concerne par des risques sanitaires.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Le projet consiste en la creation d'un parking poids lourds, permettant la canalisation des flux actuels de la zone. L'entree du site se fera depuis la route des Dunes. L'accès au site est facile et rapide : moins de 10 min depuis la D601, la N316, et l'A16 et 20 min depuis l'A25. Le trafic dans la zone industrialo-portuaire est relativement fluide tout au long de la journee, y compris aux heures de pointe. Le projet entrainera une legere
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Le projet generera des nuisances sonores liees aux mouvements des poids lourds. L'absence de logements ou de lieux sensibles a proximite reduit fortement les impacts
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	Le projet n'est pas impacte par des voies classees comme bruyantes par la DDTM du Nord, ni par aucune autre source de nuisance sonore.
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	Le projet n'engendrera pas d'odeur.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	Le projet n'est pas concerne par les nuisances olfactives.
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	Le projet est susceptible d'engendrer des vibrations au cours de la phase chantier. Ces nuisances sont cependant temporaires, et de faible intensite.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	Le projet n'est pas concerne par les vibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Les nuisances de la phase travaux seront limitees par l'application de bonnes pratiques imposees aux entreprises. Ces nuisances seront limitees dans le temps. ~~Le projet contribuera a la pollution lumineuse. Toutefois~~
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒	☐	Le projet, la commune de Loon-Plage et les communes voisines sont concernees par la pollution lumineuse.
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Les nuisances de la phase travaux seront limitees par l'application de bonnes pratiques imposees aux entreprises. Ces nuisances seront limitees dans le temps. Le projet genere des emissions liees aux poids lourds, mais vise a reduire les stationnements diffus et le fonctionnement des moteurs a l'arret grace a une aire de stationnement et des services adaptes.
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	Le projet est concerne par le rejet des eaux pluviales et usees. Il se raccordera au reseau collectif d'assainissement de la ZIP.
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	Le projet prevoit la mise en place d'un reseau pluvial complet, privilegiant l'infiltration a la source (noues, tranchees drainantes, bassins secs).

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Le projet prévoit la mise en place d'un local déchets sécurisé avec tri sélectif (ordures ménagères, emballages, déchets spécifiques éventuels des PL). L'objectif est de réduire le volume de déchets ultimes et de s'inscrire dans la logique de l'économie circulaire tout en respectant les objectifs et engagement du GPMD en matière de RSE.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☒	☐	Le site du projet est localisé dans une zone de sensibilité archéologique de niveau 3 (seuil de saisine fixe à 500 m²). L'emprise du projet étant supérieure à ce seuil, le projet est concerné par les dispositions de l'archéologie préventive. La DRAC sera consultée dans le cadre de l'instruction du projet afin de déterminer la nécessité ou non de prescrire un diagnostic archéologique.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	Le projet est classé en zone UIP. Il n'engendra pas de modifications sur les activités humaines (site en friche).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☒ Oui ☐ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet contribuera au bon fonctionnement de la zone industrialo-portuaire en offrant une aire de stationnement pour poids lourds ainsi que des services associés (restauration, sanitaires, hébergement).

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Cf annexe 8 - note d'accompagnement : p.19 à 44 : état actuel du site et de l'environnement / p.45 à 52 : analyses des incidences.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Considerant que : - le projet répond aux objectifs du GPMD ; - le projet fluidifiera le trafic dans la zone portuaire ; - le projet est couvert par l'arrêté préfectoral « Port Rapide » ; - le projet n'a pas d'impact sur la santé des populations. La réalisation d'une étude d'impact ne nous paraît pas nécessaire pour ce projet.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

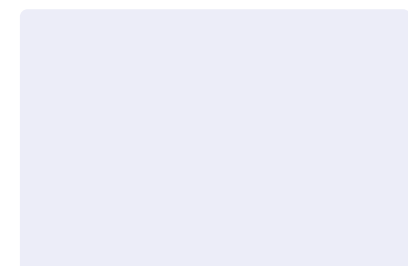
Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /



Signature du (des) demandeur(s)